



**AFFICHE DE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
(Article 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune de JARZE VILLAGES se réunira à la salle Louis Touchet en séance ordinaire **le lundi 8 septembre 2025 à 20H30.**

**ORDRE DU JOUR**

**1 – ALTER PUBLIC**

Approbation des CRACS 2024 de beuvau et Jarzé

**2 – CCALS**

Révision libre des attributions de compensation 2025

**3 – CONVENTIONS**

3-1 Convention de servitude pour travaux ENEDIS – Installation d'un poste de transformation situé au lieu-dit « Les Landes » à Beuvau

3-2 Convention SIEMML pour le groupement de passation et d'exécution d'un marché public d'achat et de fourniture de gaz naturel

3-3 Réforme statutaire du SIEMML

**4 – FINANCES**

4-1 Offre d'achat pour le bâtiment communal situé 3 rue Louis Touchet à Jarzé

4-2 Remboursement des frais de notaire issus de l'échange du chemin « Bas Montplacé »

4-3 Tarif d'occupation temporaire du domaine public par les forains et les circassiens

4-4 Décision modificative visant à intégrer la reprise des balances d'entrée de la caisse des écoles vers le budget primitif de la commune

4-5 Admission en non-valeur

**5 - PERSONNEL COMMUNAL**

Recrutement personnels contractuels 2025/2026

**6 – INFORMATIONS DIVERSES.**

Fait à JARZE VILLAGES, le 4 septembre 2025

Le Maire, Elisabeth MARQUET.

